



Obtention d'un certificat de nationalité française

Par **Djef**, le **13/11/2014** à **00:40**

Bonsoir,

Je vous demande de bien vouloir m'indiquer l'adresse exacte de l'administration habilitée à délivrer le certificat de nationalité française de mon père. Ce dernier, domicilié déjà en France, a déposé en date du 02 juillet 1965, une déclaration de nationalité auprès du tribunal d'instance de Saint Denis sous le numéro du dossier 1965 DR 051506. Je vous informe qu'un jugement a été rendu le 17 Décembre 1965, document dont on a jamais pris connaissance. Soyez aimable pour me répondre efficacement car j'avoue qu'en matière de recherches à travers des adresses et sites on se retrouve sur la voie de garage (sur-informé). Avec mes sincères remerciements.

Par **domat**, le **13/11/2014** à **06:25**

bjr,

vous pouvez consulter ce lien:

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1051.xhtml>

cdt